

Interkantonale Geldspielaufsicht
Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent
Autorità intercantonale di vigilanza sui giochi in denaro
Swiss Gambling Supervisory Authority

Berne, le 17 juin 2026

À l'occasion de la Coupe du monde de football 2026 : la Gespa ad- hère à la déclaration européenne sur les marchés prédictifs

L'Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (Gespa) publie aujourd'hui sur son [site web](#) une déclaration commune avec les autorités de régulation des jeux d'argent d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie, des Pays-Bas, de Pologne et du Portugal. Cette initiative vise à sensibiliser les consommateurs aux risques liés aux marchés de prédiction.

La Coupe du monde de football est un événement majeur qui entraîne traditionnellement une hausse des paris. Dans ce contexte, les plateformes connues depuis longtemps sous le nom de « marchés de prédiction » retiennent désormais l'attention des autorités de régulation. Les marchés de prédiction sont des plateformes de négociation sur lesquelles les participants peuvent conclure des contrats portant sur l'issue ou la survenue d'événements futurs, par exemple dans les domaines de la politique, de l'économie et du sport. En quelques années seulement, ces plateformes sont passées du statut de véritables produits de niche à celui de grandes plateformes. Rien que sur la plateforme Polymarket, des mises d'environ 2,5 milliards de dollars ont été placées à ce jour sur le champion du monde de football.

Les autorités signataires mettent en garde contre les risques liés aux marchés de prédiction. Ces prestataires opèrent également en Suisse sans disposer de l'autorisation requise dans ce pays et n'offrent généralement aucun des mécanismes de protection prévus par la loi. Cela concerne en particulier la protection des mineurs et la prévention de la dépendance au jeu. Il manque également des mesures visant à empêcher la manipulation, les délits d'initiés et les activités de blanchiment d'argent.

La Gespa considère ces plateformes comme des offres de jeux d'argent au sens de la loi. Lorsque des opérateurs étrangers proposent des paris en Suisse sans autorisation, cela constitue dans tous les cas une infraction et l'accès aux sites web concernés est bloqué par la Gespa. Manuel Richard, directeur de la Gespa, précise à ce sujet : « Les mises effectuées sur ces plateformes ne bénéficient pas de la protection offerte par la loi suisse sur les jeux d'argent. »

À propos de la Gespa

L'Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (Gespa) est l'autorité commune des cantons chargée de la surveillance et de l'application de la loi fédérale dans le domaine des jeux d'argent de grande envergure (loteries, paris sportifs, jeux d'adresse). Elle est compétente pour l'octroi des autorisations et la surveillance de ces jeux et lutte contre les offres illégales de jeux d'argent.

Pour toute question

Tél. +41 31 313 13 03

E-mail : info@gespa.ch